

Deuxièmement: comme corollaire essentiel d'un traité de non-prolifération, nous croyons que les puissances nucléaires et l'ONU devraient d'urgence étudier les méthodes d'étendre la portée des garanties significatives aux nations dépourvues d'armes nucléaires qui ont renoncé au droit d'en acquérir. Nous croyons que ces états devraient avoir des garanties contre une attaque ou une menace d'attaque nucléaire.

Troisièmement: il est essentiel, à notre avis, pour qu'un tel traité soit efficace et inspire confiance, qu'il prévoit des moyens de vérification. A Genève, nous avons appuyé une disposition qui prévoit l'application obligatoire des sauvegardes de l'Agence internationale de l'énergie atomique ou des sauvegardes internationales équivalentes, à tous les mouvements internationaux de matières ou d'outillage nucléaires à des fins pacifiques.

Quatrièmement: nous devons persévérer dans nos efforts pour en arriver à une formule acceptable de traité bannissant les essais nucléaires dans tous les milieux. A cette fin, le Canada a cherché à faire progresser la science du dépistage télésismique en augmentant nos moyens de déchiffrer les données fournies par les sismographes et en encourageant les échanges internationaux de ces données.

Cinquièmement: nous appuyons les efforts qui se poursuivent en Amérique latine et en Afrique pour établir des zones dénucléarisées et nous espérons qu'il deviendra possible plus tard d'établir d'autres zones semblables, lorsque les circonstances le permettront.

Sixièmement: nous croyons que pour en arriver à des mesures efficaces de contrôle des armes, il faut que toutes les principales puissances du monde participent à la discussion de ces questions. Nous croyons que les peuples non-engagés ont un rôle particulier à jouer en persuadant la République populaire de Chine à participer à ces discussions.

Septièmement: nous croyons que l'idée énoncée par le Secrétaire général dans l'introduction à son rapport annuel d'une étude générale des conséquences de l'invention des armes nucléaires est une proposition intéressante qui mérite d'être étudiée attentivement.

En qualité de membre du Comité des dix-huit puissances pour le désarmement, nous sommes très conscients des frustrations et des déceptions découlant de négocia-